

AIDE A LA CORRECTION

Conditions d'inscription

L'aide à la correction a pour objectif d'apporter à toute personne une vérification complète de documents tels que :

- rapport de stage
- thèse, mémoire, manuscrit
- CV, lettre de motivation
- autres

Le correcteur procède à une relecture complète du document et intervient sur plusieurs niveaux :

- Repérage des fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe
- Vérification de la ponctuation et de la typographie

Il peut aussi, si la demande est formulée, avoir un regard sur l'ensemble du texte et faire des propositions de reformulation.

Tout travail de correction est défini au préalable avec l'auteur du document qui détermine le niveau de correction souhaité.

Qui corrige ?

Les documents sont confiés à une personne spécialisée dans l'enseignement de la langue française. Tous les documents sont corrigés avec rigueur et professionnalisme. L'aide à la correction est jugée définitive au terme d'un nombre de relectures qui paraissent indispensables au correcteur.

Formats acceptés : La correction d'un document est réalisée uniquement à partir d'un fichier informatique (MICROSOFT OFFICE, OPEN OFFICE...).

Rendu :

Une fois la correction effectuée, une épreuve est fournie à l'auteur où apparaissent toutes les corrections apportées sous forme d'annotations. L'auteur du document pourra s'entretenir avec le correcteur qui lui présentera le travail de correction qu'il a effectué.

Responsabilité : Le rendu ne tient pas lieu de document final. Toute personne faisant appel à l'aide à la correction reste seule l'auteur du document et est donc libre d'utiliser les corrections proposées. En ce sens, l'association Arc-en-Sud ne saurait être tenue responsable du document produit. Des réserves peuvent être formulées mais elles ne donneront pas lieu à un remboursement.

Confidentialité : L'association Arc-en-Sud garantit une totale confidentialité des documents qui sont confiés à la correction et s'engage à ne divulguer aucune donnée nominative à un tiers ou à un organisme.

TARIFS :

3 € la page (Format A4, police de caractère *Times News Roman 12*)

Le tarif peut être dégressif en fonction du nombre de pages à traiter (Formulation d'un devis pour toute demande).

Pour bénéficier de l'aide à la correction, une adhésion à l'association est nécessaire (10 €)